

# 125e anniversaire de la Revue Militaire Suisse

Autor(en): **Chevallaz, G.-A.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **125 (1980)**

Heft -: **Numéro hors-série du 125e anniversaire**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## 125<sup>e</sup> anniversaire de la Revue Militaire Suisse

**Préface de Monsieur G.-A. Chevallaz, Président de la Confédération,  
Chef du Département militaire**

Le système de milice auquel nous attache toute notre tradition militaire a d'évidents avantages. L'armée s'identifie à l'ensemble des citoyens. A part un noyau de vocations remarquables, l'armée de volontaires ou l'armée de professionnels ont peine, au-delà d'un certain effectif, à assurer un recrutement de qualité. Telle grande puissance en fait aujourd'hui la pénible constatation. Et nos hôtes étrangers visitant nos écoles et nos cours s'étonnent du niveau professionnel et de la qualité de notre troupe et de nos cadres.

Mais le système milicien comporte aussi ses exigences. Le temps de service est très court et doit être utilisé au maximum. Le soldat — un citoyen en état militaire provisoire — ne s'identifie pas au professionnel mis en condition pour des années. Il doit être motivé, convaincu, entraîné techniquement, préparé, pour que le métier militaire acquis demeure en dépit des courtes périodes de rappel. Il n'y a pas d'armée efficace sans la discipline nécessaire à l'action cohérente. Mais la discipline s'acquiert et se manifeste en modalités différentes.

Ces exigences sont particulièrement fortes à l'égard des cadres. Leur temps de service — et les sacrifices matériels qu'il comporte — est notablement plus long. L'éducation et la conduite de la troupe de milice requièrent une préparation et un engagement personnel plus forts que le commandement des professionnels conditionnés. D'où l'importance du recrutement des cadres et de leur promotion à tous les niveaux, l'exigence d'un maintien en forme et d'un perfectionnement continu dans les tâches qui nous sont confiées, la nécessité aussi d'une ferme cohésion.

C'est là que l'on estime à son prix l'apport de la Revue Militaire Suisse. La connaissance de ce qui se fait ailleurs, le bilan des expériences faites, les constantes de l'histoire sont indispensables à celui qui veut exercer son commandement, accomplir sa mission sans se contenter de la routine et des formules apprises. A celui qui ne voit pas dans le commandement un privilège de vanité, mais une exigence de service et d'engagement.

